

FICHE SYNTHÈSE TECHNIQUE - ANNONCE DE POLITIQUE NATIONALE DE SOUTIEN À DOMICILE

MESURE STRUCTURANTE : Investissement additionnel de 21,3M\$ pour consolider le programme PEFSAD

Contexte

Problématique ou besoin ciblé :

Le programme d'exonération financière en aide domestique constitue un levier essentiel pour soutenir le maintien à domicile des personnes vulnérables. En place depuis 1997, il a démontré son efficacité : plus de 106 000 personnes à travers le Québec bénéficient chaque année de services d'aide domestique à tarif réduit, modulé selon leur capacité de payer.

Bref rappel du cadre existant : Le Québec s'appuie sur un réseau structuré de 95 entreprises d'économie sociale en aide domestique qui assurent la prestation de ces services sur l'ensemble du territoire.

Objectifs visés

L'investissement supplémentaire de 21,3M\$ vise soutenir la croissance du programme pour répondre à :

- l'augmentation constante du nombre d'utilisateurs admissibles, particulièrement ceux bénéficiant des réductions tarifaires les plus importantes ;
- la nécessité d'assurer l'attraction et la rétention du personnel des EÉAD, notamment par les bonifications salariales récentes.

Cela permettra de maintenir la capacité du programme à répondre aux besoins actuels de la population.

Population visée

Groupes concernés : Le programme s'adresse principalement à des personnes vulnérables ayant besoin de services d'aide domestique pour demeurer en sécurité et conserver leur autonomie à domicile.

Critères d'admissibilité (le cas échéant) : La réduction du tarif est calculée en fonction du revenu et de la situation familiale, assurant une accessibilité équitable pour les ménages à plus faibles revenus.

Description synthétique

Principales mesures ou orientations :

- Consolidation financière du PEFSAD pour répondre à la croissance de la demande.
- Soutien accru aux EÉAD pour stabiliser la main-d'œuvre et améliorer la capacité de prestation.

FICHE SYNTHÈSE TECHNIQUE - ANNONCE DE POLITIQUE NATIONALE DE SOUTIEN À DOMICILE

-Renforcement de la sécurité, de l'autonomie et du maintien à domicile des personnes vulnérables.

Modalités de mise en œuvre (niveau synthèse) : ajout de fonds au programme PEFSAD et coordination avec la RAMQ pour la gestion des sommes et le suivi de l'évolution du programme.

Impacts attendus

Bénéfices pour les personnes concernées :

Maintien des services d'aide domestique à coût accessible pour une population vulnérable

Retombées organisationnelles :

Stabilisation et rétention de la main d'œuvre des entreprises d'économie sociale

Mise en œuvre

Date d'entrée en vigueur : Ajout de fonds dès l'exercice financier 2025-2026.

Acteurs responsables : RAMQ : gestion du programme, MSSS Orientation, suivi et reddition de comptes et EÉSAD : prestation des services.

Messages clés (max. 3)

1. Le Québec renforce le soutien à domicile en investissant 21,3M\$ dans un programme éprouvé et essentiel pour le SAD.
2. Cet investissement répond à la fois à la croissance de la demande et aux besoins de rétention de la main d'œuvre des entreprises.
3. Le PEFSAD contribue directement au maintien à domicile des personnes vulnérables.

Éléments de vigilance

Limites, exclusions ou conditions importantes : Importance de suivre l'évolution des coûts et des besoins de la population.

Diffusion et suivi

Canaux de diffusion : Pour davantage d'information sur le programme PEFSAD, consulter le site web de la RAMQ

Engagement de suivi ou d'évaluation : Un suivi régulier permettra de suivre l'impact de la consolidation financière sur l'accès aux services.